

AVIS DE COURSE type 2025-2028 - Dériveurs-Quillards-Catamarans

CHAMPIONNAT BRETAGNE VOILE PERFORMANCE CATAMARAN INTERSERIES

Grade 5A le samedi 17 et dimanche 18 mai 2025

Plage de Langoz – 29750 LOCTUDY

Autorité organisatrice : Cercle Nautique de Loctudy

Préambule

Suite à l'agression de l'Ukraine, la FFVoile a décidé le 2 mars 2022 de ne pas autoriser la participation de concurrents Russes et Biélorusses aux compétitions sur l'ensemble du territoire Français

Prévention des violences et incivilités

La Fédération Française de Voile et le Cercle Nautique de Loctudy rappellent que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents et aux accompagnateurs de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.

1 REGLES

L'épreuve est régie par :

1.1- les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*

1.2- les règlements fédéraux

1.3- le règlement du championnat de Bretagne

2 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

2.1 L'épreuve est ouverte à tous les dériveurs de la classe *C1 / C3 / C4*

2.2 Les bateaux admissibles doivent s'inscrire en ligne *jusqu'au jeudi 15 mai 2025* en cliquant sur ce lien :

<https://www.cnloctudy.com/regate/championnat-de-bretagne-catamaran/>

2.3 Documents exigibles à l'inscription :

a. Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide ou
- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

c) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

3 DROITS A PAYER

3.1 Les droits suivants sont à payer en ligne :

	Droits d'inscription jusqu'au 15 mai 2025	Droits d'inscription Jusqu'au 16 mai 2025 17h
Cata double	60€	80€
Cata solitaire	30€	40€

4 PROGRAMME

Samedi 17 mai 2025 :

> 9h30-11h = Confirmation des inscriptions au Cercle Nautique de Loctudy / émargement

Date	Briefing	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement <i>1 ou plusieurs course(s) à suivre</i>	Série(s)
17/05	11h	13h	Toutes
18/05	9h30	11h	Toutes

Emargement

La confirmation des inscriptions vaut émargement départ le samedi 17 mai. L'émargement retour se fera au retour à terre à proximité du poste de secours.

Le dimanche 18 mai, l'émargement départ et arrivée se fera à proximité du poste de secours.

Le dernier jour de course sera le dimanche 18 mai, aucun signal d'avertissement ne sera fait après **15:00**.

5 LES PARCOURS

Les parcours seront de type **parcours construit**

L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe « zone de course ».

6 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour tous, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour (comportant un virement et un empannage)

7 CLASSEMENT

7.1 Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : **1**

7.2a) Quand moins de **3** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

b) Quand **3** courses **et +** ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

8 COMMUNICATION

Le tableau officiel d'information se situera à proximité du club house

Pendant qu'il est en course, à partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

9 BATEAUX ACCOMPAGNEURS

9.1 [DP] Les bateaux des accompagnateurs seront identifiables par le Comité de course, le Jury, les bateaux de sécurité et les coureurs

9.2 [DP] Les bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.

Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

10 PROTECTION DES DONNÉES

10.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'autorité organisatrice du Cercle Nautique de Loctudy, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

10.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice du Cercle Nautique de Loctudy à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

11 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

11 PRIX

Les prix seront distribués comme suit :

Catamaran C4: 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} / Catamaran C3: 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} / Catamaran C1: 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}

13 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

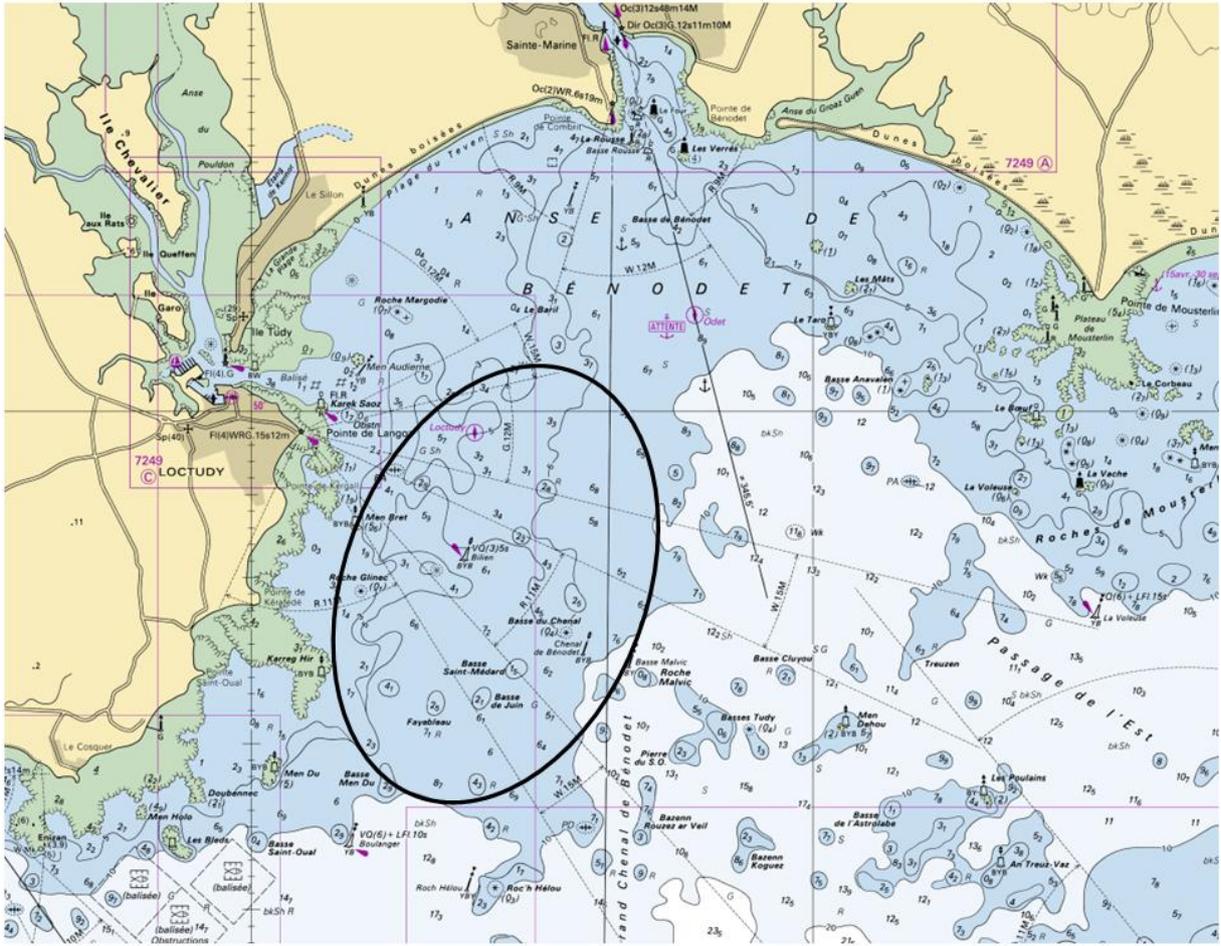
Veuillez contacter pour toutes informations complémentaires:

Le Cercle Nautique de Loctudy-14 Bd de la mer-29750 LOCTUDY

Tél : 02.98.87.42.84 / info@cnloctudy.com / www.cnloctudy.com

ANNEXE 1

ZONE DE COURSE



ANNEXE 2



ANNEXE 3

